

# PROCES VERBAL DE CONSTAT

Jean Michel LEGRAND  
HUISSIER DE JUSTICE

9 Avenue de la Gare 01130 NANTUA  
Téléphone 04 74 75 01 06 – Fax 04 74 75 21 17

Mail : [legrand.jm.huissier@wanadoo.fr](mailto:legrand.jm.huissier@wanadoo.fr)



NANTUA



AIN

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**  
**Et LE QUINZE NOVEMBRE**  
**DE 9H30 à 11H00**

**A LA REQUETE DE :**

**La CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 456.634.180 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (Côte-d'Or) sous le numéro B 352 483 341

Dont le siège social est sis 1, Rond-Point de la Nation, Boîte Postale 23088 – 21088 DIJON CEDEX 9,

Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Faisant élection de domicile au siège de la SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS INTERBARREAUX REFFAY & ASSOCIES, inscrite aux Barreaux de l'AIN (01) et de LYON (69),  
Établie à BOURG EN BRESSE (01004) 44 Rue Léon Perrin,  
Représentée pour les présentes par **Monsieur le Bâtonnier Philippe REFFAY.**

**LESQUELS M'ONT PREALABLEMENT EXPOSE :**

**La CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**, a diligenté une procédure de saisie immobilière à l'encontre de :

- [REDACTED] (1170).

**La CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE** a fait délivrer un commandement de saisie immobilière en date du 13/10/2016.

A ce titre, dans le prolongement de la procédure de saisie immobilière actuellement en cours, il m'est demandé de dresser un procès-verbal descriptif de l'immeuble dont les références figurent sur le commandement de payer.

## **C'EST POURQUOI DEFERANT A CETTE REQUISITION**

### **Je soussigné Jean Michel LEGRAND**

Huissier de Justice titulaire d'un Office d'Huissier de Justice sis à NANTUA (Ain)  
9 Avenue de la Gare

Certifie m'être transporté ce jour sur la commune de GEX (01170), 1134, rue des Vertes Campagnes, où là étant, en présence de :

- Assisté de Monsieur Patrick NEUFELD, serrurier agissant pour le compte de la société CLEVIT, dont le siège sociale est sis 50 Rue Gabriel Péri 01100 OYONNAX,
- Assisté de **Monsieur Alain FAVRE**, Technicien agissant pour le compte de la CABINET D & F, dont le siège est sis à SAINT-GENIS-POUILLY (01630) chargée d'établir tous les diagnostics techniques nécessaires faisant actuellement l'objet d'une obligation légale,
- Assisté de deux membres de la Police Municipale de GEX :  
**BCP LOUIS Vanessa et BCP SAULNIER Patrick**

### **J'ai procédé aux constatations suivantes :**

Il convient de préciser à titre liminaire que malgré plusieurs avis de passage et appels téléphoniques, Monsieur Se [REDACTED] n'ayant jamais répondu, conformément à la loi, il est procédé [REDACTED] ture du logement de ce dernier en présence des personnes susnommées.

## Description générale de l'environnement de l'immeuble :

Il s'agit d'un petit immeuble collectif comprenant une dizaine de logements.

L'appartement dont il s'agit se trouve à l'extrémité droite de cet immeuble, en direction de l'Ouest, au sein de la commune de GEX (01170) se trouvant à un quart d'heure environ de la ville de GENEVE (Suisse).

Cette commune est très bien dotée de tous les services et aménagements d'urbanisme.

Cet immeuble date environ des années 70-80, mais est bien entretenu.



Les entrées sont communes pour deux appartements.

Celui de Monsieur [REDACTED] se trouve à droite.

On accède à ce logement depuis les parties communes après avoir franchi trois marches, puis depuis un palier commun comportant une porte vitrée située juste avant l'extérieur.

Il apparaît que le verrou fermant normalement cette porte est cassé.



Sur place, nous rencontrons Monsieur [REDACTED] U, né le [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] ainsi déclaré qui nous informe que Monsieur Sébastien [REDACTED] Monsieur Sébastien [REDACTED] lequel n'habiterait plus sur les lieux, mais serait constatar LAUSANNE (Suisse), sans autre précision.

Monsieur [REDACTED] U nous indique qu'il ne peut contacter Monsieur Sébastien [REDACTED] que par l'application WhatsApp, de type Messenger.

Il ne connaît ni son numéro de téléphone, ni son adresse.

Monsieur [REDACTED] U me précise qu'il ne paye aucune facture relative à ce logement, ces dernières étant réglées par Monsieur [REDACTED].

Il est donc dans les lieux à titre purement gratuit, sans aucun droit à bail d'après ses indications. [REDACTED]

## Description de l'appartement :

Il comporte deux niveaux.

### Premier niveau :

On pénètre directement dans le salon.

#### *Salon :*

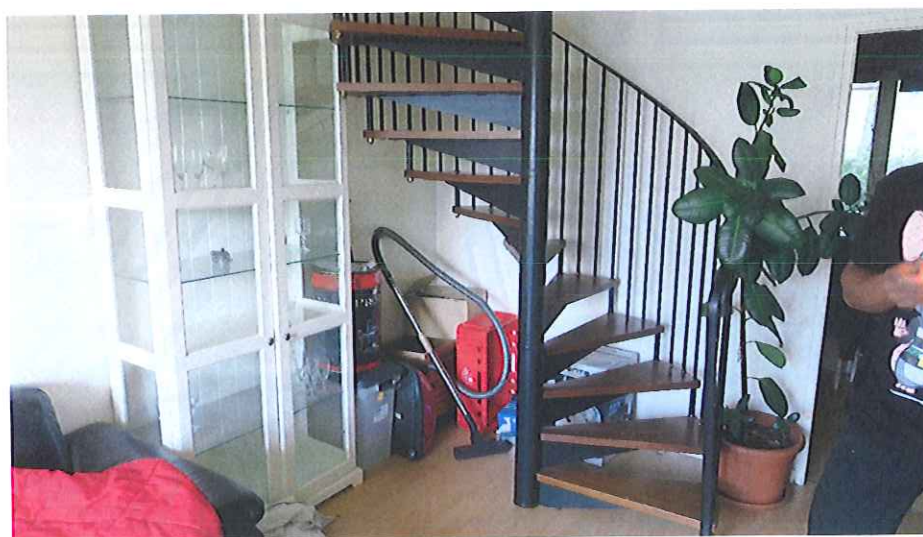
Le sol est recouvert d'un parquet flottant présentant plusieurs traces de couleur noire et de salissures diverses.

Les murs sont recouverts d'un crépi de couleur blanc passé.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche assez ancienne.

Cette pièce accueille un escalier en colimaçon desservant le niveau supérieur.







*Cuisine :*

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'une peinture de couleur grise.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Cette pièce est aménagée et comprend :

- des meubles bas,
- une plaque de cuisson à quatre feux,
- un lave-vaisselle de marque WHIRLPOOL,
- un four,
- un évier à deux bacs,
- un plan de travail faisant également office de table,
- des meubles hauts,
- une hotte aspirante,

le tout dans un état très moyen.





## Niveau supérieur :

### Petit palier :

On y accède depuis le niveau inférieur par l'escalier en colimaçon susvisé.

Cet espace dessert quatre pièces.

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'un crépi de couleur blanc passé.

Le plafond est constitué d'un plâtre de couleur blanc passé.



Chambre à coucher sur la droite :

Le sol est recouvert d'un parquet flottant identique au précédent.

Les murs sont recouverts de peintures de deux couleurs différentes dans un état très moyen.

Le plafond est peint.



Cabinet d'aisances :

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs sont peints

Cette pièce est équipée d'une cuvette de toilette et n'appelle aucune remarque particulière.

Salle de bains :

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont entièrement recouverts de faïence murale.

Le plafond est constitué de plâtre de couleur blanche et présente un début d'écaillage certainement dû à de l'humidité.

Cette pièce est équipée d'une baignoire avec flexible, le tout ancien et d'un lavabo avec robinet mitigeur eau chaude - eau froide.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique mural.



Seconde chambre :

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'un crépi peint.

Le plafond est de couleur blanche.



**Cave :**





**Remarques générales :**

Les menuiseries extérieures sont en simple vitrage et datent probablement des années 70-80.

Le chauffage est central et collectif.

De mes constatations je prends trente huit clichés photographiques pris par mes soins sur les lieux et matérialisant les constatations susvisées.

Terminant par là ma mission, je me suis retiré, et de ce qui précède j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

Acte soumis aux formalités de  
l'enregistrement  
Pour le mois en cours  
Coût : 13.04 euros

<b>COÛT :</b>	
Honoraires 1H	<b>220,94</b>
Honoraires 1/2 H	<b>75,00</b>
S. C. T.	7,67
Sous-total HT	303,61
T. V. A.	60,72
Enregistrement	13,04
<b>TOTAL TTC</b>	<b>377,37 €</b>

